

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2007

Présidence : Mme Monique Bersier

Dans la séance du 3 décembre 2007, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Accepté le procès-verbal de la séance du 22 octobre 2007 avec une correction.

2. Accepté le préavis municipal (**no 15/2007**) concernant l' adoption d'un' nouveau règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur résidences secondaires dans la commune de Cullyet autorisé la municipalité à :
modifier le règlement relatif à la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.

3. Accepté le préavis municipal urgent (**no 16/2007**) relatif à l'acquisition du bâtiment Banque Cantonale Vaudoise -Rue de Lausanne 2 à Cullyet autorisé la municipalité à :
 - acquérir pour la Commune de Cully la propriété BCV, rue de Lausanne 2, à Cully pour le prix de Fr. 1'800'000.-- + frais 1 % (frais de notaire, de registre foncier, etc.) soit Fr. 18'000.--, pour un montant total de **Fr. 1'818'000.--**;
 - financer cette opération :
par la trésorerie courante,
et/ou en prélevant sur le fond pour investissement futur,
et/ou en empruntant tout ou partie de ce montant aux meilleures conditions.

4. Accepté le projet de budget pour l' année **2008** tel que présenté.

Le total des recettes et le total des dépenses selon la page 29 se montent à :

RECETTES : Fr. 10'676'200.-- **DÉPENSES :** Fr. 11'022'200.—

Avec un **excédent de dépenses de** Fr. 346'000.--.

5. Nommé 5 membres et 5 suppléants pour les commissions intercommunales de travail en vue de la fusion, soit :

Groupe **Finances** : Mme Carole BUGNON, membre
M. Jean-Luc DENISART, suppléant

Groupe **Prestations et personnel** : M. Patrice HUMBERT, membre
M. Michel TROLLIET, suppléant

Groupe **Communication** : M. Yves KAZEMI, membre
M. Luc BASTIAN, suppléant

Groupe **Conventions** : Mme Denise RAMO, membre
Mme Marie-France RAVESSOUD, suppléante

Groupe **Institutions** : M. Marc-Henri NOVERRAZ, membre
M. Cyril Grin, suppléant

Les préavis municipaux avec règlement, plans et annexes, le procès-verbal, ainsi que les rapports des commissions sont à disposition au Secrétariat municipal.

CONSEIL COMMUNAL

La Présidente :

La Secrétaire :

Monique Bersier

Elisabeth Bochud